

La parole à **Marjorie Théodore**

M^{me} Théodore, vous êtes présidente du comité organisateur du Colloque international du millénaire. En quoi consistera ce colloque?

Nous réunirons 350 délégués de 25 pays afin de trouver des solutions concrètes au problème de l'accès aux droits fondamentaux. Trois thèmes seront développés, soit les droits des personnes atteintes d'une déficience visuelle, les droits des femmes monoparentales et des mères adolescentes ainsi que les problèmes de décrochage scolaire. Nous travaillerons autant avec des décideurs qu'avec des acteurs sur le terrain.

Quels sont les objectifs du Colloque?

Nous voulons montrer que les huit objectifs du millénaire identifiés par l'ONU ne sont pas que des vœux pieux. [NDLR : Ces objectifs sont éliminer la pauvreté extrême et la faim; assurer l'éducation primaire pour tous; promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; réduire la mortalité infantile; améliorer la santé maternelle, combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies; assurer un environne-

ment durable; et mettre en place un partenariat mondial pour le développement.] Nous voulons sortir de la théorie et arriver avec une déclaration qui pourra être modulable et applicable à l'ensemble des pays impliqués.

Pourquoi vous limiter à trois thèmes?

Nous avons choisi trois thèmes dans lesquels nous avons une expertise et pour lesquels il est urgent de trouver des solutions.

Avez-vous déjà identifié des solutions aux trois problèmes posés?

La première chose que nous voulons faire, c'est conclure un partenariat mondial. Ce n'est plus propre à l'entreprise privée de s'ouvrir vers l'international. Nous pouvons aussi le faire. Ce partenariat permettra des échanges d'idées entre des organisations, des entreprises, des villes et des citoyens qui adhèrent à la mission du réseau.

**PROPOS RECUEILLIS PAR
JENNIFER GUTHRIE**

Le Colloque international du millénaire se tiendra du 26 au 29 mai à Laval.